



AVIS PUBLIC

ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2016 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2016-2017-2018

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée, que le Conseil municipal de la Ville de Marieville adoptera, lors de la séance extraordinaire qui aura lieu le mardi 8 décembre 2015, à 19 h 30, à la salle des délibérations du conseil située au 682 de la rue Saint-Charles à Marieville, les prévisions budgétaires 2016 et le programme triennal d'immobilisations 2016-2017-2018 de la Ville de Marieville.

Lors de cette séance, les délibérations du Conseil et la période de questions porteront exclusivement sur le budget ou le programme triennal d'immobilisations.

Donné à Marieville, le dix-neuf novembre deux mille quinze (19 novembre 2015).

La greffière adjointe,

Mélanie Calgaro, notaire

Avis public 15-47